

## OBSERVATOIRE DE LA PARITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Paris, le 23 Novembre 2010,

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## Violences faites aux femmes : Pour en finir avec la double peine

En cette fin d'année 2010 dédiée à la lutte contre les violences faites aux femmes (Label Grande Cause Nationale), et à la veille de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'heure est au bilan.

Les femmes victimes sont insuffisamment conscientes de leurs droits et des peines encourues par les auteurs de violences. La peur, la honte et le spectre d'une impunité de la justice vis-à-vis du conjoint violent empêchent encore trop de femmes de déposer plainte. La confiance en nos institutions doit être garantie pour que les femmes ne soient plus victimes de cette double peine : subir et se taire au lieu d'être crues et défendues. Quant aux enfants, témoins marqués à vie et donc victimes de premier plan, ils doivent eux aussi être pris en compte dans l'action des pouvoirs publics pour casser le cycle de reproduction des violences.

Chantal Brunel, Rapporteure Générale de l'Observatoire de la parité, en appelle solennellement à Madame Roselyne Bachelot, Ministre de la Solidarité: la lutte contre les violences faites aux femmes est un combat de chaque instant, qui doit se poursuivre audelà de la seule année 2010.

Seule notre parole peut venir à bout de leur silence...

## **Chantal Brunel**

Députée de Seine et Marne Rapporteure générale de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes